Le Centre de Réhabilitation du Château de Colpach assure la réhabilitation post-oncologique et la réhabilitation physique. Il propose une prise en charge de haut niveau et permet, grâce à des programmes personnalisés, une récupération optimale des performances fonctionnelles, une meilleure autonomie et une amélioration de la qualité de vie des patients. Le Centre fonctionne sous l’égide de la Croix-Rouge luxembourgeoise.

**Le Centre recrute**

**Un médecin de médecine physique et réadaptation (M/F)**

en CDI à temps plein ou à temps partiel (réf : AN2007-01110)

**Missions:**

* Assurer les soins aux patients de l’établissement et garantir leur continuité (évaluation initiale, définition du projet thérapeutique individuel, suivi et bilan de sortie des patients)
* Coordonner la prise en charge médicale et le parcours du patient au sein de l’équipe interdisciplinaire
* Contribuer à l'élaboration et la mise en œuvre du projet d'établissement
* Participer activement, en collaboration avec la direction d’établissement, à l’intégration de l’établissement dans les filières de soins
* Contribuer à l'amélioration continue de la prise en charge par la participation active à la démarche de qualité et gestion des risques et par le développement des bonnes pratiques professionnelles

**Profil:**

* Diplôme de médecin complémenté par un diplôme de médecine physique et de réadaptation et/ou de rééducation
* Détenteur de l’autorisation d’exercer au Grand-Duché du Luxembourg
* Une expérience professionnelle dans le domaine de la réhabilitation physique est un atout
* De bonnes connaissances du cadre légal du secteur de la santé et hospitalier luxembourgeois constituent un atout
* Une expérience dans l’utilisation d’un dossier patient informatisé constitue un atout.
* Maîtrise de la langue française, la connaissance du luxembourgeois et/ou de l’allemand est un atout

Les candidatures sont à soumettre pour au plus tard le 15 août 2020 via l’adresse email : [rh.rehabilitation@croix-rouge.lu](mailto:rh.rehabilitation@croix-rouge.lu) .

En cas d’embauche un extrait de casier judiciaire vous sera demandé aux fins de l’appréciation de votre honorabilité compte tenu des besoins spécifiques du poste à pourvoir.

